



HAL
open science

Perspectives

Christine Ferlampin-Acher

► **To cite this version:**

Christine Ferlampin-Acher. Perspectives. C. Ferlampin-Acher. Artus de Bretagne : du manuscrit à l'imprimé (XIVe-XIXe siècles), Presses universitaires de Rennes, p. 337-342, 2015. hal-01845096

HAL Id: hal-01845096

<https://hal.science/hal-01845096v1>

Submitted on 20 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Perspectives

Christine Ferlampin-Acher

La réception d'*Artus* est représentative du sort qu'ont connu les romans arthuriens tardifs (même s'il n'est pas complètement arthurien, même s'il n'est pas si tardif que cela). Sa réception passe par des éditions, de la fin du XV^e au XVI^e siècle, avec une parution tardive, qui n'a pas vraiment trouvé son public chez Nicolas Oudot en 1628 ; elle passe aussi par une traduction à la Renaissance (en anglais) et par un résumé dans *La Bibliothèque Universelle des Romans* de Tressan: on retrouve certaines de ses étapes dans le cas de *Perceforest* ou *Isaïe le Triste*¹. Cependant quelques particularités me semblent devoir être mises en lumière à l'issue de ces travaux : la durée et la complexité de la réception médiévale, la vivacité de la production imprimée de 1493 à 1628, la reprise par Delvau, et l'intérêt tardif de la recherche actuelle.

Artus est le seul des romans arthuriens tardifs à présenter autant de versions qui présentent des suites, inachevées ou non. Cette ouverture est le signe du dynamisme de sa réception médiévale, mais celle-ci s'épuise au XV^e siècle, lorsque le récit est débordé, au-delà de la biographie du héros principal, par une matière qui tend à s'effiloche, faute d'un enjeu ultime annoncé dès le début. La diversité des fins, le jeu des réécritures, font que chaque témoin de la tradition manuscrite est intéressant en soi et mériterait une étude approfondie. Si le manuscrit A, qui est la plus ancienne copie en bon état de la version se terminant par le tournoi escamoté, est confirmé comme manuscrit de base satisfaisant pour une édition, il n'en demeure pas moins que les études réunies dans ce volume ont aussi souligné l'intérêt d'autres copies : B, qui était prévu pour être un codex luxueusement orné mais dont les miniatures n'ont pas été réalisées, témoigne peut-être d'une version V. I ; C et Ny ont des programmes iconographiques qui méritent des études particulières². Le manuscrit de Turin, certes fortement endommagé, laisse deviner des grisailles, dont l'esthétique semble tout à fait différente de celle qui est mise en œuvre par les autres témoins ornés de miniatures colorées. PI, le plus tardif des manuscrits, contemporain des imprimés, copié par une femme, peut-être dans le cadre privé, soulève des questions quant aux pratiques de copie tardives.

¹ Voir C. FERLAMPIN-ACHER (dir.), *Perceforest, un roman arthurien et sa réception*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

² Voir, pour quelques pistes, mon art. cit. « Le noir et la merveille dans les miniatures d'*Artus de Bretagne* (manuscrits BnF fr 761, Carpentras BM 104, New York Public Library Spencer 34 et Turin Biblioteca Nazionale Universitaria L.III.31) ».

L'identification des éditions du XVI^e siècle est une tâche ardue : en ce qui concerne *Artus*, S. Cappello met désormais à la disposition des chercheurs un bilan solide. Il suggère aussi quelques pistes de vérification, mais l'état des lieux est désormais établi, qui permet, conjointement à l'étude des bois gravés, de dessiner des échanges, des transmissions. Si les datations restent encore incertaines pour certaines éditions, la chronologie relative est en partie assurée. S. Cappello et M.-D. Leclerc ont émis des hypothèses concernant des éditions perdues, qui peut-être seront identifiées un jour. L'étude des bois et celle de la chapitration ont souligné l'intérêt de l'édition *princeps*, qui mériterait d'autres études particulières, tout comme la dernière édition, celle de Nicolas Oudot de 1628, qui suggère qu'*Artus* n'a pas pu s'imposer à tous les publics. Même si la présentation des manuscrits et des éditions laisse penser que l'origine sociale et la culture des lecteurs se sont diversifiées, il semble qu'*Artus* ne soit jamais devenu une œuvre populaire. Son destin n'est pas celui des *Quatre fils Aymon*³.

L'existence d'une traduction en anglais, si elle rappelle que le nom d'Arthur a pu servir la diffusion du texte, met surtout en évidence le rôle de Lord Berners et l'importance de Calais comme plate-forme où s'opèrent des transferts culturels et linguistiques de part et d'autre de la Manche. Les traductions comme celles d'*Artus* ou des *Chroniques* de Froissart par Berners invitent aussi à réfléchir sur leur rôle dans le développement d'une langue littéraire vernaculaire outre Manche et à souligner l'influence que le « second Lord » a pu exercer non seulement sur l'historiographie anglaise mais aussi sur les représentations féeriques et imaginaires.

Les reprises par Tressan et Delvau mettent en évidence des projets voisins mais différents, et un public dont les contours, cernés par les pratiques éditoriales et la réécriture des textes, restent encore incertains. La présence d'*Artus* à faible coût dans les salles de vente au XVIII^e siècle, les quelques mentions qui circulent, souvent pour condamner les romans, laissent penser que la réception de ce roman, souterraine, est peut-être plus importante que ce qu'on peut imaginer devant ces témoignages ténus : *Artus*, dévalorisé, démonétisé, semble avoir néanmoins été lu, ou du moins connu, ne serait-ce que par son nom, souvent confondu avec celui du roi. Les éditions du XVI^e siècle lui ont peut-être assuré une survie silencieuse, honteuse, même si les témoins manquent quant à ces lectures supposées, qu'on imagine clandestines, de produits culturels dévalorisés. La question est de savoir si les possesseurs de

³ Faute peut-être d'un enracinement géographique et légendaire : *Artus* fait tout ce qu'il peut dans sa première partie pour ne pas être « breton » ; il invente une pseudo-mythologie solaire, portée par Proserpine et l'étymologie du « souci », peut-être trop savante, subtile, pour s'implanter dans le légendaire. Son cas est donc tout à fait différent de celui des *Quatre fils Aymon* : voir sur ce texte D. QUERUEL (dir.), *Entre épopée et*

romans les lisaient... Comme le rappelle M. Bideaux au sujet de la marquise de Pompadour, qui possédait une édition d'*Artus* aujourd'hui conservée à l'Arsenal : « L'a-t-elle jamais lu ? Elle y aurait trouvé, parmi bien des merveilles, la figure de la jeune Jeannette qui triomphe un temps à la cour en favorite, en amie reconnue, honorée et richement pourvue »⁴.

En ce qui concerne l'évolution du genre romanesque, *Artus* a joué un rôle notable dans l'émergence de la féerie. Même si cette dimension fabuleuse gêne Lord Berners, même si Tressan en dénonce « la machine si grossière », la féerie d'*Artus*, portée par une créature au nom de déesse antique, a pu séduire à la Renaissance, par sa tentative d'amalgamer traditions folkloriques et savoir mythologique. On peut penser qu'*Artus* n'aurait pas connu le même succès si Proserpine avait porté un autre nom.

Enfin, la dimension idéologique, que V. Signe retrouve dans la version de la *Bibliothèque Universelle des Romans*, ne doit pas être sous-estimée, le récit étant suffisamment plastique (ce qui n'est pas le cas des récits du Graal) pour recevoir une coloration discrète mais originale à chaque étape de sa réception. L'hypothèse de V. Signe concernant la dénonciation du train de la vie de la reine à travers la mention de la ruine de la famille de Jeannette rappelle que, dès Chrétien de Troyes et la mention qu'il fait du sort du père de Perceval, la vie chevaleresque, dispendieuse, a été l'objet de réserves. De toute évidence la féerie et la fiction sont loin de neutraliser les lectures idéologiques : peut-être même les ont-elles libérées. Dès les premières versions, la géographie partiellement réaliste et la mention de titres (comme celui du roi de Majorque) suggèrent au lecteur d'établir des ponts entre la fiction et le réel. Entre la première version manuscrite et les suites, la Bretagne est devenue française : rien de surprenant à ce que le roman se fasse plus favorable à la France. La matière arthurienne n'est pas neutre à la fin du Moyen Âge : entre la première version, qui maintient la balance égale entre France et Angleterre, avant la guerre de Cent ans, et les versions suivantes, produites pendant le conflit ou à sa fin, la dimension pro-française s'est accentuée, mais pour Lord Berners, la coloration anglaise, inévitable pour un héros nommé Arthur, joue pleinement. Sans oublier que même dans ce roman discret sur le plan religieux, qui met à l'écart le Graal et propose un récit de chevalerie qu'on serait tenté de qualifier de laïque, la réception témoigne de susceptibilités ou de prudences, et le diable vient se nicher, comme souvent, dans les détails... Prenons un exemple.

légende : Les quatre fils Aymon ou Renaut de Montauban, Langres, Dominique Guéniot éditeur, coll. « Hommes et textes en Champagne », 2 vol., 2000.

⁴ Dans son compte-rendu d'*Artus de Bretagne, fac-similé de l'édition de Paris, Nicolas Bonfons, 1584*, *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°47, 1998, p. 129-131.

A Argençon, le texte médiéval envoie ses héros dormir au Temple, c'est-à-dire dans une demeure appartenant aux Chevaliers du Temple (§461,245 « prendre le temple », §466,16 « au temple »). Ce détail est mentionné dans la partie de la version courte qui termine A (manuscrit daté des années 1325-1340). Dans le début du texte, même s'il est souvent question d'Argençon / Argences (le nom prend les deux formes), jamais on ne parle d'un « temple » ; seule la première suite (si l'on accepte l'hypothèse de l'existence de V. I), aux § 461 et 466, évoque ce « temple ». Si V. I est selon moi composée autour de 1299 (et de toute façon avant 1312), la première suite est antérieure aux années 1325-1340, pendant lesquelles A est copié : elle serait donc contemporaine de la dissolution de l'Ordre des Templiers et une telle mention n'est certainement pas neutre. Que signifie-t-elle ? Faut-il y voir une allusion à la commanderie d'Argence, près d'Arles⁵ ? Étant donné l'itinéraire d'Artus, qui arrive dans cette cité après le tournoi de Vienne près de Lyon, ce n'est pas impossible. L'absence de mention lors des premiers épisodes et la double mention de l'hôtel pris au Temple à la fin du texte donné par A invitent à proposer une hypothèse : V. I a été composée avant que ne commencent les difficultés de l'Ordre, la suite ajoutée par V. II (en particulier dans A), étant postérieure et introduisant ce détail, en apparence anodin, mais qui n'est peut-être pas neutre dans ce nouveau contexte. Après tout, les déboires à la Tour Ténébreuse de l'abbé avec le seigneur local invitaient déjà dans V. I à réfléchir sur les rapports conflictuels entre les pouvoirs. La première mention du « temple » est reprise dans l'édition de 1493, non plus pour désigner un espace où l'on loge, mais un lieu de culte (« si fist Artus prendre le temple pour espouser et Gouvernau a Saint Germain l'abbaye », ce qui correspond au §461,245 de A), la deuxième mention disparaissant (« Lors s'arma le roy Alixandre et manda aux contes qu'ilz venissent »), la dimension guerrière étant alors trop nette pour être compatible avec le temple comme lieu de culte. Dans l'édition de 1584, le temple est clairement un lieu de culte dans le premier cas (« Artus fist parer le temple pour espouser Gouvernau à Saint Germain l'abbaye » f. 149), le deuxième passage étant identique à l'édition *princeps*. Faut-il voir dans ce détail un argument en faveur de l'hypothèse naguère proposée par Nicole Cazauran, constatant que dans l'édition de 1584 « les messes se font rares et [...] les cloches se taisent »⁶ ? Elle posait en effet la question : « Faut-il supposer un réformé à l'œuvre ou tout bonnement, en des temps troublés, le souci de mettre quelque distance entre les pratiques catholiques et le charmes des fictions ? » Pour ce qui est des emplois de « temple », la date de l'édition *princeps*, 1493, invite à la prudence, mais la question se pose des lecteurs qui, plus

⁵ D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple dans la Basse Vallée du Rhône*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005.

⁶ «Artus de Bretagne : un succès de librairie au XVI^e siècle », art. cit.

tard, tout au long du XVI^e siècle, au plus fort des guerres de religion, ont lu le texte, sans oublier que les premiers imprimeurs, lyonnais pour les deux incunables, ont pu être attirés par ce texte, qui accordait –ce qui n’est pas fréquent dans les romans arthuriens- une importance notable à Lyon, à l’occasion du tournoi de Vienne. Le temple et Lyon n’évoquent pas la même chose pour le lettré breton du début du XIV^e siècle, l’éditeur lyonnais de la fin du XV^e et le lecteur contemporain des guerres de religion.

Se dessinent alors parfois d’étonnantes convergences dans la réception.

Ainsi pourquoi Christine de Pizan dit-elle, dans *Le Debat de deux amans* rédigé vers 1400, comme le mentionne A. Hoernel, qu’Artus a chevauché en Allemagne ?

« Aussi Artus, qui fu duc de Bretaigne,
Pour Flourance, qui puis fu sa compaignie,
Il chevaucha et France et Allemagne
Et maintes terres,
En mains beaulx fais et en maintes grans guerres,
Tout pour Amours, qui le mettoit es erres
D’avoir honneur ; pour ce empenoit ses erres⁷. »

Pour la rime ? Peut-être. Dans le texte médiéval, l’Empire Germanique est géographiquement absent ; si le Danemark, où se rend Artus, fait partie des terres de la mère de Florence, à la frontière avec l’Empire, ce dernier n’est guère à l’honneur et Artus n’est jamais montré le traversant. La toponymie est française, méridionale... mais en aucun cas germanique, si ce n’est Luques d’Autriche, triste mère de Péronne la dévergondée, qui porte un nom surprenant. Il n’est pas exclu que cette dame, qui achète la virginité de Jeannette, soit nommée d’après la cité italienne de Lucques, réputée pour ses banquiers, guelfe avant sa prise par les Pisans (gibelins) en 1314. Une Luques d’Autriche serait doublement liée à l’Empire, et dans un roman favorable à la France, elle serait logiquement dévalorisée. Artus ne traverse donc pas l’Allemagne. Cependant à l’époque où Christine de Pizan a pu avoir l’occasion de lire le texte, l’histoire de Péronne est susceptible d’évoquer, contemporaine, celle d’Isabeau de Bavière et son mariage en 1385 (donc postérieurement à la date du premier témoin A), avec Charles VI : son père, le duc de Bavière, a en effet refusé pour sa fille l’examen des matrones en usage en France, refusant l’humiliation d’un examen pré-nuptial à sa fille et le risque d’un renvoi en Bavière si d’aventure on lui trouvait des défauts physiques⁸. Christine de Pizan a

⁷ CHRISTINE DE PISAN, *Le Debat de .II. Amans*, ms. BnF fr. 1740, XV^e siècle, f^o 25 r^o.

⁸ F. AUTRAND, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986, p. 153.

dédié une des ses œuvres à Isabeau en 1405⁹, suggérant que dans la querelle du *Roman de la Rose*, la reine et la poétesse sont du même parti. Pour Christine, l'histoire d'Artus est liée à l'Allemagne : dans le roman médiéval, ce n'est pas vraiment le cas, mais dans la lecture qu'en fait la poétesse, c'est peut-être plus l'histoire de Péronne d'Autriche qui retient l'attention (et nous retrouvons la double lecture possible pour ce roman construit en deux parties). Décrivant *Artus* comme un roman d'amour, attirant l'attention sur l'histoire de Péronne (pas celle de Jeannette, pas celle de Florence), sans jugement négatif, Christine, peut-être, trouve l'occasion, par cette rime en apparence anodine, de prendre le parti de la reine. En cela elle rejoint Florence, qui, dans le texte médiéval, prend la défense de Péronne, amoureuse et jeune, et justifie sa liberté de mœurs (§17,35ss). Ainsi Péronne la dévergondée, de Florence à Christine, peut-elle être défendue, et ce n'est pas sans raison que Tressan lui inventera beaucoup plus tard une belle histoire d'amour avec Aymar. Paradoxalement, ce même Tressan, comme l'a montré V. Sigu, profitera aussi de son résumé d'*Artus* pour dénoncer Marie-Antoinette, rapprochée d'Isabeau et vitupérée. De Christine de Pizan à Tressan, c'est toujours d'Isabeau qu'il est question, mais le point de vue a bien changé !

Comme le concluait M. Bideau dans son compte-rendu du fac-similé de l'édition de 1584¹⁰, « Il faut lire *Artus* ». *Artus*, qui vaut peut-être même la peine d'être lu et relu de près.

⁹ É. HICKS et T. MOREAU, « L'*Épître* à la Reine de Christine de Pizan (1405) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 31 mai 2005, consulté le 18 novembre 2014. URL : <http://clio.revues.org/417> ; DOI : 10.4000/clio.417.

¹⁰ Art. cit. note 4.